

Martine Aubry
Première secrétaire du parti socialiste
10 rue de Solferino
Paris

Le 11 janvier 2010

Chère Martine,

Par communiqué de presse hier soir, Martin Malvy refuse d'appliquer la décision de la convention nationale de Tours qui m'a réintégré en troisième position dans la section départementale de la liste aux élections régionales en Midi-Pyrénées.

Il est inadmissible que le vote de la convention nationale ne soit pas respecté. En agissant ainsi, Martin Malvy couvre les agissements de la commission électorale de la fédération de l'Ariège présidée par Jean-Christophe Bonrepaux. J'ai dénoncé dans mon recours ces agissements d'un autre âge dont j'ai été victime.

Martin Malvy cède aussi aux pressions d'Augustin Bonrepaux, président du conseil général de l'Ariège, que tu as d'ailleurs reçu récemment à ce sujet pour lui expliquer et justifier les décisions de la convention à mon égard. Il cède enfin au chantage de Marc Carballido et de ses colistiers Motion A, qui ont démissionné de la liste. **S'ils ne reviennent pas sur leur décision et si la décision du parti n'est pas respectée, je te demande qu'ils assument leur chantage jusqu'au bout et donc qu'ils soient purement et simplement exclus du parti socialiste.**

Depuis le 12 décembre, je me suis abstenu de toute déclaration publique conformément à l'engagement que j'avais pris auprès de Martin Malvy et de Christophe Borgel. Aujourd'hui, je reprends ma totale liberté d'expression.

La rénovation en profondeur du parti socialiste que tu as engagée ne pourra aboutir que si les élus locaux respectent nos décisions collectives et nos règles de fonctionnement. Je souhaite que cette regrettable polémique se termine rapidement et que tu fasses respecter dans les plus brefs délais le vote de la convention nationale.

Je te prie de croire, chère Martine, à l'expression de mes meilleurs sentiments,

Michel Teychenné
Membre du conseil national

c. c. Christophe Borgel, Vincent Peillon, Martin Malvy